



DIPLOME

D' **U**NIVERSITÉ

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Faculté de droit – Formation permanente

Responsable :
Annie BEZIZ
beziz@univ-lyon3.fr
04 78 78 70 21

Secrétariat :
Fabrice TOULIEUX
formation.permanente@univ-lyon3.fr
04 78 78 74 86 (mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30)

**TRADUCTEUR-INTERPRÈTE
JURIDIQUE**

Formation continue



Finalité:

Le DU traducteur-interprète juridique :

- permet l'obtention d'un diplôme de traduction et interprétariat juridique
- constitue une formation pratique et efficiente des professionnels de ce secteur

Organisation

- La préparation du DU traducteur-interprète juridique se déroule sur deux ans à compter de janvier 2009.
- L'étudiant peut préparer le Diplôme d'Université dans son intégralité ou bien ne suivre que certains modules. Dans l'hypothèse de la préparation d'un ou plusieurs modules, une attestation de suivi est délivrée à l'étudiant.
- L'emploi du temps est adapté aux exigences de disponibilité des étudiants et aux contraintes de l'enseignement. Les cours et les séminaires ont lieu tous les quinze jours par sessions de six heures et selon le calendrier universitaire.
- L'assiduité à toutes les composantes de la formation est obligatoire et il est procédé à un contrôle continu des connaissances.
- Le DU traducteur-interprète juridique est délivré par un jury à la suite des épreuves de contrôle continu et de l'examen de fin de cycle.

Contenu du DU traducteur-interprète juridique

- Les enseignements sont dispensés par des membres du corps professoral de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et des enseignants du secteur professionnel.
- En première année, trois modules d'enseignements sont proposés :
 - Module juridique 1 (54 heures)* : Organisation judiciaire : 12 h - Procédure civile : 12 h - Procédure pénale : 12 h - Droit civil : 6 h - Droit pénal : 6 h - Droit comparé : 6 h
 - Module traduction juridique 2 (30 heures)* : Terminologie juridique française : 9 h – Trois langues étrangères choisies majoritairement par les candidat parmi l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe, l'italien et le polonais : 21 heures
 - Module communication 3 (18 heures)* : Oral, prise de note, synthèse : 12 h - Modalités d'installation et d'exercice professionnel : 6 h
- La seconde année est conçue comme un approfondissement des matières enseignées en première année, en particulier en langue.

Modalité d'accès

Le DU traducteur-interprète juridique est ouvert aux personnes justifiant d'un niveau Bac + 2, qu'elles soient ou non expert-traducteur, aux personnes exerçant une activité professionnelle en qualité de salariés ou à titre individuel ou aux personnes en recherche d'emploi.

Informations pratiques

Qui règle la formation ?

La formation globale a un coût de 1 000 euros auquel s'ajoute le tarif national d'inscription (environ 150 euros).
Le tarif par module est de 810 euros pour le Module 1, 450 euros pour le Module 2 et de 270 euros pour le Module 3.

Elle peut être financée :

- individuellement
- par une prise en charge par les services de l'Assedic
- par une prise en charge par des organismes professionnels (FIFPL)

Quand s'inscrire ?

- Renvoyer la fiche de préinscription avant le vendredi 18 juillet
- Inscription définitive auprès du service d'inscription de l'Université à partir du 1^{er} septembre

